



APPEL À RÉSIDENCE 2025 - PETITE ENFANCE -

Le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes (FMTM) de Charleville-Mézières dont la 23^e édition se déroulera du 19 au 28 septembre 2025 est un événement majeur pour l'art de la marionnette et pour le spectacle vivant. Il a lieu tous les deux ans pendant 10 jours et accueille de nombreuses compagnies venues du monde entier (86 équipes artistiques en 2023). La programmation donne à voir la création contemporaine dans toute sa diversité de formes et de contenus, qu'elle soit purement marionnettique ou associée à d'autres arts. La notoriété de l'événement, sa qualité artistique et son foisonnement en font une étape incontournable tant pour les marionnettistes que pour les responsables de programmation présents à chaque édition (400 responsables de programmation en 2023). Il est également très suivi par le public qui se déplace en nombre (155 000 personnes en 2023) et les médias.

Le 1^{er} janvier 2025, le FMTM et l'Institut International de la Marionnette se rapprochent en vue de constituer le Pôle International de la Marionnette. Il réunira l'ensemble des composantes de la filière marionnette : formation initiale et continue, recherche, patrimoine, création, diffusion, actions artistiques et culturelles.

La **crèche artistique** est un concept inédit en France, fruit d'une coopération unique entre plusieurs acteurs de la petite enfance : CAF des Ardennes, Crèche Les Moussaillons de Mouzon, Crèche Le Berceau d'Arthur à Charleville-Mézières, Crèche le Cocon de Sedan, Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes.

Il s'agit d'une opportunité offerte aux artistes de créer et d'expérimenter au contact des enfants, dans une dynamique de « recherche création ». C'est aussi l'occasion pour les tout-petits, les éducateurs et les familles, de toucher la matière au plus près et de développer dès le plus jeune âge un goût pour l'art nécessaire au développement cognitif.

Cet appel à résidence s'adresse à des compagnies de spectacle vivant qui sont en cours de création d'un projet pour le très jeune public. Trois compagnies de théâtres de marionnettes, d'objets, de matière seront invitées en résidence pour une durée de **15 jours en crèche**. Si vous souhaitez bénéficier d'un accueil en résidence en crèche entre février et novembre 2025, envoyez votre candidature avant le **6 janvier 2025**.

Modalités d'accueil

L'accueil en crèches est destiné aux artistes et compagnies réalisant une création dans le champ des arts de la marionnette pour les enfants de 0 à 3 ans. La discipline peut être explorée dans toutes ses composantes, toutes ses dimensions et tous ses croisements avec les autres arts.

Le FMTM organise les résidences de février à novembre 2025.

Les conditions techniques d'accueil seront à discuter en fonction du besoin des compagnies accueillies et des possibilités des crèches.

L'accueil pourra durer 10 jours travaillés maximum.

Un temps de restitution, présentation du projet est apprécié.

Les modalités de temps de présence, d'accueil et de mise à disposition des locaux seront fixées par une convention d'accueil en résidence entre le FMTM, la compagnie et la crèche. Elles se déclinent comme suit :

- Un soutien financier basé sur la grille Syndeac, pour un maximum de 10 jours de travail (un service de répétition par jour et par personne),
 - Une prise en charge forfaitaire des transports dans la limite de 350 €,
 - Un défraiement journalier de 20,7€ par jour travaillé et par personne,
 - Une prise en charge de l'hébergement,
- L'ensemble restant à définir en fonction du nombre de personnes présentes.

La compagnie accueillie en résidence s'engage à :

- Être présente à la crèche pendant 2 semaines pour mener des ateliers avec les enfants sous forme d'expérimentation (manipulation de matériaux, jeux lumière/ombres, corps/danse)
- Intégrer 1 interaction par jour avec les enfants (à partir du milieu de la première semaine)
- Proposer au moins 1 présentation publique pour les enfants, les parents et les professionnelles de la crèche
- Laisser une trace pour chaque enfant : souvenir sous forme de dessin, audio, prototype qui sera reproduit avec les personnes de la crèche etc.
- Accepter d'être filmée ou enregistrée

Pour postuler

Nous vous invitons à compléter la fiche de candidature et de joindre les pièces demandées, avant le 6 janvier 2025.

Lieu

Bureau du Festival - 25 rue du Petit Bois 08000 Charleville-Mézières

Candidature à adresser à Cécile Purière : mediation@festival-marionnette.com / 03 24 59 70 62



APPEL À RÉSIDENCE 2025 - PETITE ENFANCE - FICHE DE CANDIDATURE

Titre du projet artistique

Nom de l'artiste / compagnie

Date et lieu de création envisagés

Description du projet artistique / note d'intention (15 lignes maximum)

Merci de joindre un dossier de présentation du spectacle (ou une étape de dossier), un CV du ou des porteurs du projet et un budget prévisionnel du spectacle (budget de création).

Le spectacle s'adresse à un public De la naissance à 1 an De 1 à 2 ans De 2 à 3 ans

Nom du porteur de projet

Tel

Mail

Contact technique

Tel

Mail

Contact administratif

Tel

Mail

Période de résidence souhaitée (durée 2 semaines maximum) :

Nombre de personnes mobilisées sur cette résidence (4 maximum), détaillez (nom fonction) :